



Journal des anthropologues
Association française des anthropologues

116-117 | 2009
Anthropologie, psychanalyse et État

Existe-t-il des psychanalystes lesbiennes ?

Do lesbian psychoanalysts exist?

Lionel Le Corre



Édition électronique

URL : <http://jda.revues.org/3786>
ISSN : 2114-2203

Éditeur

Association française des anthropologues

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2009
Pagination : 351-357
ISSN : 1156-0428

Référence électronique

Lionel Le Corre, « Existe-t-il des psychanalystes lesbiennes ? », *Journal des anthropologues* [En ligne], 116-117 | 2009, mis en ligne le 19 avril 2012, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://jda.revues.org/3786>

Ce document a été généré automatiquement le 30 septembre 2016.

Journal des anthropologues

Existe-t-il des psychanalystes lesbiennes ?

Do lesbian psychoanalysts exist?

Lionel Le Corre

NOTE DE L'AUTEUR

Ce texte remanié fait suite à une première communication lors du colloque « Gender - Genre - Geschlecht : Travelling Concepts » Université de Berne, 19-22 septembre 2007.

Peut-on être homosexuel(le) et psychanalyste ?
 Peut-on être fou et psychanalyste ? Et pourquoi pas bien sûr ne pas poser la question : peut-on être analyste et femme ? [...] car bien sûr, il n'[est] pas encore venu à l'idée des analystes de se demander : peut-on être analyste et homme ?
 Anonyme (1977 :158)

- 1 L'histoire est connue : la décision d'empêcher l'accès des homosexuel-le-s à l'exercice de la psychanalyse serait le fait d'Ernest Jones et des Berlinois Abraham, Sachs et Eitington¹. Dans un courrier du 1^{er} décembre 1921 – qui du reste ne figure pas dans la *Correspondance complète* (sic)² – Jones informe Freud de son refus d'accepter, au sein de l'Association psychanalytique néerlandaise, un médecin récemment emprisonné pour homosexualité. Dix jours plus tard, dans une lettre circulaire adressée au Comité secret, Freud et Rank répondent sans ambiguïté : « Votre question, cher Ernest, concernant l'adhésion éventuelle d'homosexuels a été examinée par nous et nous sommes en désaccord avec vous. En effet, nous ne pouvons exclure de telles personnes sans autres raisons suffisantes et nous ne sommes pas d'accord avec leur poursuite légale³. Nous avons le sentiment que la décision dans de tels cas devrait dépendre de l'examen complet des autres qualités du candidat » (Spiers & Lynch, *op. cit.* : 9, notre traduction). Malgré cela, Jones fera argument

du discrédit qui frapperait les sociétés psychanalytiques qualifiant des praticiens homosexuels (Lieberman, 1991 : 212), soutenu par les Berlinois évoquant leurs « tristes expériences [avec] Hirschfeld et Blüher »⁴. Bien qu'elle accueillera quelques figures d'homosexuel-le-s comme James Strachey⁵, il semble donc que ce soit à cette époque que cette règle non écrite est appliquée au sein de l'IPA⁶. En France, la question de l'homosexualité du psychanalyste apparaît dans le débat public savant interne au champ psychanalytique à partir de 1967. Il ne s'agit pas de dire que la question n'aurait pas été préalablement débattue mais de considérer que c'est seulement à cette date qu'elle acquiert une première consistance dans le débat public sur la formation de l'analyste. Nous nous proposons ici d'explicitier les conditions d'émergence et les enjeux de cet intérêt pour l'homosexualité du praticien.

- 2 Disons-le d'emblée : a priori saugrenue la question au titre de cet article n'est pourtant pas sans fondement pour au moins deux raisons. Première raison : toutes les contributions sur le thème – moins une – présupposent le praticien de sexe masculin, donc gay. Deuxième raison qui se déduit de la première : si dans la plupart des articles recensés, le titre de psychanalyste est nié à des hommes homosexuels – qui néanmoins exercent déjà – il est de fait dénié aux femmes homosexuelles puisque celles-ci sont exclues de cette économie discursive. Cette « négation de la négation » (Hyppolite, 1966 : 882) montre donc un impensé de la part de psychanalystes s'interrogeant sur les conditions de leur propre formation. Autrement dit, le problème ici n'est pas tant de savoir s'il est pertinent de traiter du choix d'objet pour saisir ce qu'il en est du désir du psychanalyste, mais plutôt d'interroger les constructions discursives déployées par ceux-là même qui abordent la question de l'homosexualité du praticien. En effet selon cette logique, c'est comme si la catégorie du « gay » subsumait ou diluait celle de la « lesbienne » alors même que la doctrine freudienne, *largo sensu*, opère une distinction métapsychologique entre homosexualité masculine et féminine. On peut donc déjà repérer que ce qui motive ces constructions discursives ne relève pas de la doctrine psychanalytique bien que cette dernière soit mobilisée. Bien sûr, en avançant cela nous n'ignorons pas que les termes « homosexuel-le », « gay », « lesbienne » s'articulent les uns aux autres selon des enjeux idéologiques internes et externes au champ universitaire (Murat, 2007). Nous n'ignorons pas non plus les avancées décisives de Lacan à propos de ce qu'il nomme « le discours de l'analyste » où, précise-t-il : « Si l'analyste essaye d'occuper cette place [...] qui détermine son discours [celle de l'objet a], c'est justement de n'être absolument pas là pour lui-même » (Lacan, 1991 : 59). Autrement dit, ce n'est pas de sa position statutaire, genrée voire (homo)sexuée, soit d'une manière d'être, que l'analyste, selon Lacan, se fait cause du désir de l'analysant. Ici c'est plutôt une position d'énonciation dans le débat public savant que nous cherchons à expliciter en pointant cette opacité inaperçue de ceux-là même qui réfléchissent aux conditions de leur pratique. En somme, nous voudrions essayer de montrer que cette série d'articles met en évidence, contrairement au discours de la doxa⁷, que la question du – de la – psychanalyste homosexuel-le n'est pas formulée en termes de choix d'objet (opposé au psychanalyste hétérosexuel), mais en termes de genre, soit en l'espèce, à partir d'une exclusion du féminin homosexuel.
- 3 1 – Notre recherche se veut une archéologie critique qui se fonde sur le dépouillement systématique de toutes les revues de psychanalyse, de psychiatrie et de psychologie – soit 191 revues – parues en France entre 1925 et 2005 afin d'isoler l'ensemble des articles traitant d'homosexualité masculine selon le projet scientifique développé au CNRS au sein

du laboratoire Psychanalyse et pratiques sociales (Zafiroopoulos, 2004). La périodisation débute en 1925 avec la création de *l'Évolution psychiatrique* qui a, la première, œuvré à l'introduction de la psychanalyse dans le champ scientifique français, pour s'achever en 2005 au cœur de notre conjoncture. En termes d'aire linguistique, nous avons seulement considéré les revues publiées en France, excluant celles qui paraissent dans d'autres pays francophones. De même, les revues s'inscrivent dans l'orientation de l'Association internationale de psychanalyse (IPA) ou les mouvements lacaniens, publiées sur support matériel, excluant les publications se référant à l'œuvre d'Adler, de Jung, de Ferenczi et les publications dites en ligne. Enfin, toujours par souci d'homogénéisation, notre terrain porte uniquement sur les revues internes au champ psy laissant de côté les contributions parues dans des revues savantes relevant d'un autre champ disciplinaire ou dans la presse généraliste (Le Corre, à paraître). Notre dépouillement fait apparaître que 514 articles portant sur l'homosexualité masculine ont été publiés durant cette période. Il montre aussi que, depuis 1975, le nombre d'articles double tous les dix ans et que les trois-quarts des contributions recensées sont parues après 1985. Autrement dit, à partir de cette première distribution chronologique, on repère d'ores et déjà l'intérêt particulier de la doctrine freudienne, *largo sensu*, pour l'homosexualité masculine à un moment où celle-ci acquiert une surface sociale et scientifique qui succède à son émergence comme question politique⁸. Mais cet intérêt semble peu concerné par les reformulations alors en cours qui se fondent, pour un certain nombre d'entre elles, sur (ou contre) la psychanalyse⁹. En effet, à la différence de ce qui se produira à partir de 1985 et surtout 2000, la visibilité homosexuelle militante qui émerge vers 1970, qu'elle soit gay ou lesbienne, ne produit pas d'effets sur le discours psychanalytique tel qu'il apparaît alors dans les publications savantes du champ¹⁰.

- 4 Dans ce contexte, seuls neuf articles abordent la question de l'homosexualité du psychanalyste – soit moins de 2 % du corpus. Bien sûr, il n'est pas étonnant de ne pas trouver de textes sur des psychanalystes lesbiennes dans un recensement portant sur l'homosexualité masculine. Mais d'une part, on notera que six des neuf articles ont paru lors de numéros thématiques considérant l'homosexualité tant masculine que féminine¹¹ ; d'autre part, si nous n'avons pas recensé les travaux portant sur l'homosexualité féminine de manière systématique, nous n'avons toutefois pas rencontré, au fil de notre dépouillement, d'articles portant spécifiquement sur le thème du psychanalyste homosexuel entendu en son versant féminin.
- 5 Le premier papier apparaît en 1967 dans un compte-rendu de séance publié dans les *Annales médico-psychologiques*, suivi dix ans plus tard d'un article anonyme, selon la contrainte éditoriale de cette revue, dans *L'Ordinaire du psychanalyste* s'interrogeant sur le dispositif de la passe proposé par Lacan. C'est surtout entre 1999 et 2003 que le thème émerge dans l'espace public savant à l'occasion des prises de positions de plusieurs psychanalystes lors des débats sur l'alliance et la filiation pour les homosexuel-le-s. En termes d'orientation théorique¹², on notera que sept des neuf articles sont le fait d'auteurs appartenant à l'IPA contre deux se référant à l'enseignement de Lacan. Outre les *Annales médico-psychologiques* et *L'Ordinaire du psychanalyste*, les revues ayant accueilli ces auteurs sont *Cliniques méditerranéennes* et la *Revue française de psychanalyse*. On notera qu'à elle seule, cette dernière propose six des neuf textes recensés. Ce résultat est peu surprenant si l'on sait que la *Revue française de psychanalyse* concentre 21 % du corpus de publications que nous avons répertorié, montrant par là même, un tropisme (à spécifier) pour l'homosexualité masculine. Pour autant, il serait hâtif d'en déduire que la question

de l'homosexualité du psychanalyste ne serait problématique que pour les seuls représentants de l'IPA. En effet, même s'il est d'usage parmi les lacaniens d'accueillir cette question avec dédain en la déclarant sans objet, on peine à imaginer que le peu de papiers sur le thème – seulement deux – soit un pur effet de ce désintérêt affirmé. La controverse française autour du PaCS à la fin des années 1990 a ici valeur d'indice. On voit mal comment, en effet, des analystes se référant à l'enseignement de Lacan pourraient soutenir une position libérale s'agissant de la question de l'homosexualité des analystes, lorsqu'on se souvient que les mêmes ont défendu, parfois de manière acharnée, des positions réactionnaires sur la question de l'homoparentalité ou celle de l'institutionnalisation des liens amoureux homosexuels (Fassin, 2005 : 161-187). Du coup, il devient évident que le partage opéré lors de cette controverse n'a que peu à voir avec le partage historique qui structure le champ psychanalytique français autour du lacanisme¹³. Autrement dit, les positions libérales de Lacan sur la question de l'homosexualité du psychanalyste (Roudinesco, 2002 : 12-18), comme du reste celles de Freud en son temps, n'offrent pas de garantie quant à l'usage doctrinal – ou l'absence d'usage – qui en a été fait depuis.

- 6 Tâchons de préciser ce point. Il ne s'agit évidemment pas d'écrire, ici, que tous les analystes quelle que soit leur orientation théorique seraient sinon hostiles, du moins embarrassés par la question de l'homosexualité en général et par celle du praticien en particulier. Il ne s'agit pas de dire non plus qu'il y aurait un pur savoir de la psychanalyse – celui des pères fondateurs – qui attendrait sa mise à jour débarrassé de ses scories exégétiques. Nous suggérons plutôt la chose suivante : le champ psychanalytique français, lorsqu'il s'intéresse à l'homosexualité ne se clive pas selon l'orientation théorique « postfreudiens vs lacaniens », mais selon l'effort des analystes à se déprendre des catégories du sens commun. Cet effort ne leur est évidemment pas propre et concerne aussi bien tout chercheur qui questionne la nature – donc les formes de naturalisation – du fait sexuel humain. Pour qui s'interroge sur les rapports entre psychanalyse et homosexualité, force est de constater, en effet, que les termes du débat apparaissent comme déjà (toujours ?) clivés. Déjà clivés, car le champ des études gays et lesbiennes qui s'est constitué en partie contre la psychanalyse s'en inspire aussi largement (Perreau, *op. cit.* : 9-27). De même, le champ psychanalytique, pour peu qu'il renonce à une lecture acritique des concepts qui le fondent, est à même de retrouver le tranchant subversif des premiers énoncés freudiens sur la sexualité en problématisant des formes de subjectivation qui ne se réduisent pas à des identités sexuelles (Saez, 2005 : 107-138). Toujours clivés car, si dès l'origine la psychanalyse a questionné l'homosexualité, celle-ci, comme l'a montré Foucault, a opposé une résistance dès lors qu'elle a été pensée en termes de catégorie psychiatrique, lui dégageant par ce mouvement même un espace discursif. On le voit, s'agissant de l'homosexualité, c'est la question de la résistance à la psychanalyse qui est posée, mais aussi celle de la résistance de la psychanalyse tant du côté de ceux qui la rejettent, que de ceux qui s'y réfèrent. C'est bien la question du contre-transfert, donc du transfert, qui est posée de manière sous-jacente, si l'on se souvient, avec Lacan, que « le contre-transfert n'est rien d'autre que la fonction de l'ego de l'analyste, ce que j'appelle la somme des préjugés de l'analyste » (Lacan, 1975 : 31). Produire cet effort de vidage des préjugés suppose donc pour les analystes de robustes liens de travail avec les sociologues, les juristes et les théoriciennes féministes par exemple ; bref, de désenclaver la psychanalyse du champ des sciences sociales dont pourtant elle participe et ce, depuis l'origine (Assoun, 1993 ; Zafirooulos, 2001, 2003).

- 7 2 – En France, nous l'avons vu, il faut attendre 1967 pour que soit évoquée la question de l'homosexualité du praticien dans le débat public savant interne au champ psychanalytique. Il s'agit d'un compte-rendu de séance : soit un texte dont la portée heuristique est à peu près nulle mais qui offre l'avantage d'une écriture moins serrée que celle d'une publication scientifique. On pourrait dire qu'il s'agit là d'un reste discursif qui, du coup, laisse entrevoir plus facilement son sous-texte et les mises en tensions du débat public savant de l'époque. Cet article dû au Professeur Baruk¹⁴, est une prise de position à propos de la normalisation de l'homosexualité, thème toujours en débat à l'époque parmi les analystes français malgré l'argumentaire freudien : « le premier problème à résoudre est de savoir si la psychanalyse admet comme un fait normal de reconnaître l'existence de l'homosexualité » (1967 : 136). Parmi les réserves de l'auteur, est abordée la question du passage à l'acte du psychanalyste : « On a cité des cas de rapports homosexuels entre psychanalyse [sic] et malade. [...] Dans certains cas ayant donné lieu à des poursuites judiciaires, certains thérapeutes [...] n'ont pas craint de justifier [cette grave faute] par des justifications thérapeutiques issues de la doctrine psychanalytique » (*ibid.* : 137). Ces deux extraits appellent plusieurs remarques.
- 8 Tout d'abord et bien que largement reconduite depuis, la question de savoir si la psychanalyse contribue à pathologiser – ou non – l'homosexualité paraît sans fondement. En effet, l'une des ruptures épistémologiques introduite par la doctrine freudienne consiste en la dépathologisation du fait sexuel humain dans *toutes* ses dimensions, notamment, en formalisant le continuum normal-pathologique¹⁵. Ensuite, on voit comment ici l'argument du passage à l'acte homosexuel du praticien est mobilisé, à la manière d'un révélateur, afin de dénoncer une conduite de cure déviante qui serait l'effet d'une compréhension dégradée de la théorie analytique. S'il ne fait guère de doute que l'argument est stratégique – car pourquoi ne pas dénoncer toutes les formes de passages à l'acte¹⁶? – c'est sans doute que, pour l'auteur, il tire son efficacité du potentiel disqualifiant dont l'homosexualité masculine est alors porteuse dans le débat public¹⁷. Enfin, en mobilisant le thème de l'intempérance présumée des homosexuels pour rendre compte du peu de garantie qu'ils offrent en tant que praticiens, Baruk renforce une hiérarchisation implicite, donc un déclasserment, entre des analystes hétérosexuels, sains, mûrs et continents et des analystes homosexuels qui *nécessairement* ne le sont pas. Sans que ce soit dit explicitement, on peut faire l'hypothèse que c'est l'enseignement de Lacan qui est visé ici. Car Paul Ricœur, en conflit avec Lacan à cette date (Roudinesco, 1993 : 423), est cité pour l'orthodoxie de sa position psychanalytique (Baruk, *op. cit.* : 138). Du reste, c'est bien la question de la formation de l'analyste telle que Lacan l'a reformulée à partir de 1953 (Zafiroopoulos, 2003 : 135-177) qui fait alors événement et propos sur la scène parisienne, ce depuis 1965 – et particulièrement 1967, où le dispositif de la passe est en cours d'élaboration au sein de l'école freudienne de Paris (Roudinesco, 1994, vol. 2 : 450-468). En somme, nous retrouvons ici l'argument de Jones mais partiellement vidé de son potentiel performatif car, l'école freudienne de Paris n'est pas affiliée à l'IPA, ni à ses standards de cure analytique.
- 9 Mais une distribution genrée des termes du débat est aussi à l'œuvre dans ce texte, même si elle opère par défaut. Ainsi l'entre-soi corporatiste : Baruk parle *du* psychanalyste comme on parle *du* médecin ou *du* juge sans préjuger du sexe de celui – ou celle – qui l'incarne car ce qui est présenté comme une neutralisation de la différence des sexes apparaît à l'examen, en tout cas en français (Varikas, 2006), comme une euphémisation du

masculin. Bien sûr, cette situation n'est pas propre à la psychanalyse. Comme le souligne Teresa de Lauretis, interrogeant le lexique militant homosexuel en 1990 : « l'expression "lesbienne et gai" ou "gai et lesbienne" est devenue la formule standard pour se référer à ce qui, il y a quelques années seulement, était simplement "gai" ou bien "homosexuel" quelques années plus tôt » (2007 : 98). C'est, selon elle, « le signe d'un échec continu dans la représentation, d'un silence tenace quant à la spécificité du lesbianisme dans le discours contemporain "gai et lesbien" » (*ibid.* : 103). Or, la manière dont Baruk et la plupart des auteurs de notre série résistent à la féminisation de leur nom de métier implique le déni itératif de la représentation du féminin que recouvre, dans ce contexte, le terme générique « homosexuel ». Cette défense contre le féminin, qu'il soit homosexuel ou non, n'est pas spécifique au discours savant psychanalytique tel que nous le rencontrons dans les publications scientifiques du champ. Il s'agit même d'une position caractéristique du savoir académique face auquel le concept de genre « véhicule une double conflictualité, scientifique et politique » (Varikas, *op. cit.* :25) visant non pas seulement à produire un savoir en plus mais à interroger les conditions de production du savoir lui-même. Du coup aussi, on comprend mieux pourquoi il y a cette étanchéité entre la production périodique psychanalytique et celle des militants gays et lesbiens des années 1970. Difficile en effet, comme le souligne Eleni Varikas à propos des femmes d'« étudier un groupe dominé tout en sapant les procédés de catégorisation qui l'hypostasient et, par là même, légitiment sa domination » (*ibid.* : 107).

- 10 Nous l'avons vu avec l'article de Baruk – mais cela est vrai aussi des autres articles¹⁸ – : de l'homosexualité en général et de celle du psychanalyste en particulier, on en parle dans les associations psychanalytiques à l'orée des années 1970 sauf que ces débats ne sont pas hissés à la dignité de publication scientifique dans le champ interne à la psychanalyse figurant seulement à l'état de trace. Finalement, c'est autour des années 1990, à un moment où la psychanalyse, en France, devient bavarde sur la question homosexuelle comme jamais auparavant, que vont paraître quelques textes sur le thème. Mais, il s'agit de considérations plus ou moins heureuses proposées à partir d'une lecture de la situation des analystes homosexuels outre-atlantique sans que soit envisagée l'idée même de spécificités au débat étatsunien. En somme, ils omettent obstinément, ces textes, que si la psychanalyse participe au débat public savant, elle participe tout autant de ce débat.

BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME, 1977. « La passe actuelle », *L'Ordinaire du psychanalyste*, 11 (nov.) : 151-162.
- ASSOUN P.-L., 1993. *Freud et les sciences sociales*. Paris, Armand Colin.
- ATHANASSIOU C., 1993. « Le psychanalyste homosexuel », *Revue française de psychanalyse*, 57(4), oct.-déc. : 1283-1296.
- BARUK H., 1967. « Psychanalyse et homosexualité », *Annales médico-psychologiques*, 125(1) : 136-138.

- BERGERET J., 2003. « L'importance de l'illusoire dans le concept d'"homosexualité" tel que l'entend un psychanalyste », *Revue française de psychanalyse*, 67(1) janv. : 27-40.
- BERTRAND M., BOURNOVA K., 2003. « Argument », *Revue française de psychanalyse*, 67(1) janv. : 5-7.
- BROQUA Ch., 2005. *Agir pour ne pas mourir ! Act Up, les homosexuels et le sida*. Paris, Les Presses de la Fondation nationales des sciences politiques.
- DAVIDSON A. I., 2005. « Comment faire l'histoire de la psychanalyse : une lecture des *Trois essais sur la théorie sexuelle* de Freud », *L'émergence de la sexualité. Epistémologie historique et formation des concepts*. Paris, Albin Michel : 131-172.
- DIAKINE G., 1999. « Identification d'un patient », *Revue française de psychanalyse*, 63(4) oct.-déc. : 1303-1307.
- FASSIN É., 2005. *L'inversion de la question homosexuelle*. Paris, Éditions Amsterdam.
- FHAR, 1971. *Rapport contre la normalité*. Paris, Éditions Champ Libre.
- FREUD S., JONES E., 1998. *Correspondance complète (1908-1939)*. Paris, PUF (London, 1993).
- FREUD S., 2006. « Trois essais sur la vie sexuelle », *Œuvres complètes (1901-1905)*, tome VI. Paris, PUF : 59-181.
- HOCQUENGHEM G., 1973. « Trois milliards de pervers. Grande encyclopédie des homosexualités », *Recherches*, 12 (mars).
- HOCQUENGHEM G., 2000 [1972]. *Le désir homosexuel*. Paris, Fayard.
- HYPOLITE J., 1966. « Commentaire parlé sur la Verneinung de Freud », in LACAN J., *Écrits*. Paris, Seuil : 882.
- LACAN J., 1975. *Les écrits techniques de Freud. Livre 1 du séminaire*. Paris, Seuil.
- LACAN J., 1991. *Livre XVII du séminaire. L'envers de la psychanalyse (1969-1970)*. Paris, Seuil.
- LAURETIS T. de, 2007. *Théorie queer et cultures populaires. De Foucault à Cronenberg*. Paris, La Dispute.
- LE CORRE L., à paraître. « Les travaux psychanalytiques sur l'homosexualité masculine : répertoire bibliographique des revues françaises de psychanalyse, de psychologie et de psychiatrie (1925-2005) », *Revue française de psychanalyse*.
- LEWES K., 1995. *Psychoanalysis and Male Homosexuality*. London, Jason Aronson Inc.
- LIEBERMAN E. J., 1991. *La volonté en acte. La vie et l'œuvre d'Otto Rank*. Paris, PUF.
- LORIN Cl., 1983. *Le jeune Ferenczi – premiers écrits 1899-1906*. Paris, Aubier-Montaigne.
- MURAT L., 2007. « Tentative de bilan historiographique des études gays et lesbiennes », in Perreau B. (dir.), *Le choix de l'homosexualité*. Paris, EPEL : 239-245.
- OHAYON A., 2006. *Psychologie et psychanalyse en France. L'impossible rencontre (1919-1969)*. Paris, La Découverte.
- PERREAU B. (dir.), 2007. *Le choix de l'homosexualité*. Paris, EPEL.
- PLON M., ROUDINESCO E., 2000. *Dictionnaire de la psychanalyse*. Paris, Fayard : 451-452.
- ROUDINESCO E., 1993. *Jacques Lacan. Esquisse d'une vie, histoire d'un système de pensée*. Paris, Fayard.
- ROUDINESCO E., 1994. *Histoire de la psychanalyse*. Paris, Fayard.

- ROUDINESCO E., 2002. « Psychanalyse et homosexualité : réflexions sur le désir pervers, l'injure et la fonction paternelle (entretien avec François Pommier) », *Cliniques méditerranéennes*, 65 : 7-34.
- ROUGHTON R., 1999. « La cure psychanalytique des homosexuels hommes et femmes », *Revue française de psychanalyse*, 63(4) oct.-déc. : 1281-1301.
- ROUGHTON R., 2001. « À propos de la publication de l'article de Ralph Roughton "La cure psychanalytique des homosexuels hommes et femmes" », *Revue française de psychanalyse*, 65(2) avril-juin : 605-606.
- SAEZ J., 2005. *Théorie queer et psychanalyse*. Paris, EPEL.
- SPIERS H., LYNCH M., 1977. « The Gay Rights Freud », *The Body Politic*, 33 (mai): 8-10.
- TAMAGNE F., 2000. *Histoire de l'homosexualité en Europe. Berlin, Londres, Paris 1919-1939*. Paris, Seuil.
- TIN L.-G., 2003. *Dictionnaire de l'homophobie*. Paris, PUF.
- TORT M., 2000. « Quelques conséquences de la différence "psychanalytique" des sexes », *Les Temps modernes*, 609 (juin-août).
- URTUBEY L. de, 2006. *Si l'analyste passe à l'acte*. Paris, PUF.
- VARIKAS E., 2006. « Territoires nationaux, territoires de la pensée », *Penser le sexe et le genre*. Paris, PUF : 23-34.
- VICHYN B., 2002. « Homosexualité », in De MIJOLLA A., *Dictionnaire international de la psychanalyse*. Paris, Calmann-Lévy : 753.
- ZAFIROPOULOS M., 2001. *Lacan et les sciences sociales. Le déclin du père (1938-1953)*. Paris, PUF.
- ZAFIROPOULOS M., 2003. *Lacan et Lévi-Strauss ou le retour à Freud (1951-1957)*. Paris, PUF.
- ZAFIROPOULOS M., 2004. « Psychanalyse et pratiques sociales ou la preuve par la psychanalyse (situation de nos recherches en 2004) », *Recherches en psychanalyse*, 1 : 97-118.

NOTES

1. Spiers & Lynch (1977). Cet article est paru à Toronto au moment du Congrès de l'American Psychiatric Association. C'est, semble-t-il, l'un des premiers articles en langue anglaise qui présente les positions favorables de Freud s'agissant des analystes homosexuels. Les quatre documents présentés, dont trois lettres circulaires, sont le résultat des recherches effectuées par Hendrik Ruitembek dans la collection Rank à la bibliothèque de l'université Columbia de New-York. Voir également : Lewes (1995) ; Roudinesco (2002).
2. Freud, Jones (1998). L'éditeur précise que cette correspondance ne recense pas les lettres circulaires du fait d'un accès limité aux archives ou de la disparition des documents (p. 13). Pour autant, la lettre de Jones, exhumée en 1977 n'est pas une lettre circulaire. Cette omission rappelle celle existant dans les *Œuvres complètes* (sic) de Ferenczi où ne figurent pas les écrits pré-analytiques, dont la conférence « États sexuels intermédiaires » donnée à l'Association des médecins de Budapest en avril 1906. Voir Lorin (1983). Plus que l'accès aux sources, c'est bien la question de leur fiabilité qui est posée et, en termes de méthode, l'incessante mise en œuvre d'une archéologie critique du domaine.
3. On notera que Michel Tort qui s'interroge par ailleurs sur les ambiguïtés théorique et pratique de Freud quant à la question de l'homosexualité, omet cette partie de la phrase relative

à la position libérale du fondateur de la psychanalyse vis-à-vis des poursuites judiciaires alors encourues par les homosexuel-le-s. Voir Tort (2000).

4. Précisant « Vous ne pouvez pas imaginer ce que ce dernier a fait pour la mauvaise compréhension de la psychanalyse » (Spiers, Lynch, *ibid.* : 9, notre traduction). Magnus Hirschfeld (1868-1935) fut l'un des spécialistes allemands des maladies nerveuses et l'un des fondateurs de la sexologie. Il participa à la création de l'Association psychanalytique de Berlin en 1908, qu'il quittera en 1911 quand celle-ci sera intégrée à l'IPA. Voir Plon, Roudinesco (2000 : 451-452). Hans Blüher (1874-1945), théoricien de l'homoérotisme est l'auteur de *Die deutsche Wandervogelbewegung als erotisches Phänomen* paru en 1912 et qui connut un énorme succès en Allemagne. Il prélève plusieurs concepts chez Freud (bisexualité, refoulement, sublimation) sans toutefois inscrire son travail dans l'orientation freudienne. Voir Tamagne (2000).

5. Il y aurait également à évoquer la situation d'Anna Freud qui fut « accusée [sic] elle-même d'homosexualité » dans Élisabeth Roudinesco (*op. cit.* : 11-13). S'agissant de l'école freudienne de Paris, Roudinesco évoque l'itinéraire de Robert Lander ainsi que celui de François Peraldi, qualifié à l'EFPP après un refus de la SPP et qui participa, selon elle, à l'implantation du lacanisme au Canada. Voir respectivement Élisabeth Roudinesco (1994 : 462 & suiv., vol. 2) ; Michel Plon & Élisabeth Roudinesco (*op. cit.* : 801-803).

6. Ainsi, B. Vichyn souligne que « cette permissivité [celle de Freud] sera cependant contredite par les refus de cooptation qu'opposent depuis 1920 de nombreuses sociétés psychanalytiques aux candidats homosexuels avérés » (2002 : 753).

7. Voir en particulier : Athanassiou (1993), Bergeret (2003), Diakine (1999).

8. Voir Hocquenghem (2000). Pour une analyse des mobilisations homosexuelles avant le sida, voir Broqua (2005 : 26-32).

9. S'agissant de l'homosexualité masculine, voir Hocquenghem (*op. cit.* & 1973, en particulier p. 2-3).

10. À titre d'exemple, lors de notre dépouillement, nous n'avons trouvé aucun article se référant explicitement au groupe d'Antoinette Fouque, « Psychanalyse et politique ».

11. Il s'agit de : Diakine (1999), Roughton (1999) et sa réponse en 2001, Roudinesco (2002), Bergeret (2003), Bertrand & Bournova (2003).

12. Soit le référentiel doctrinal d'un article. Nous avons considéré comme lacanien tout texte se référant explicitement à l'enseignement de Lacan et comme ipéistes les autres articles, c'est-à-dire ceux s'inscrivant dans l'orientation proposée par l'IPA. Si ce *distinguo* permet de se dégager d'un partage disciplinaire peu étanche entre psychanalyse, psychiatrie et psychologie (en considérant que ce partage traduit des logiques d'intérêts parfois antagonistes), il ne permet pas de prendre en compte la position du Quatrième groupe organisation psychanalytique de langue française affilié ni à l'IPA, ni à l'Association mondiale de psychanalyse. Toutefois, aucun article sur le thème n'est paru dans une revue de cette association.

13. Sur ce point, voir Ohayon (2006), Roudinesco (*op. cit.*).

14. Bien sûr, il est tentant de ricaner à la lecture de ce texte dont la portée heuristique est à peu près nulle désormais tant il semble daté ou marqué par un certain provincialisme. Pour autant, il témoigne aussi d'un type de formulation qui s'oblitérerait de n'être perçue qu'à l'aune de notre conjoncture. C'est pourquoi, on s'efforcera ici d'en restituer le contenu pour les mises en tension dont il est l'effet.

15. Voir le texte-souche : Freud (2006 : 59-181), Davidson (2005 : 131-172).

16. On notera que le thème du passage à l'acte sexuel des praticiens a désormais son histoire qui se décline aussi en termes de genre. En effet, alors qu'ici ce sont les actes homosexuels présumés masculins qui sont rapportés, l'ipéiste Louise de Urtubey affirme en 2006, bien qu'elle ne puisse produire de données statistiques s'agissant de la France, que les actes en question concernent des femmes essentiellement impliquées dans des relations avec des partenaires de sexe masculin. Voir Louise de Urtubey (2006 : 12 & 150).

17. Depuis le 18 juillet 1960, l'homosexualité est qualifiée en droit français, au même titre que l'alcool et le proxénétisme, de fléau social à la suite du vote par le parlement de l'amendement Mirguet. Voir Tin (2003 : 286-287).

18. Par exemple, Anonyme (1977) conformément aux conditions de publication de *L'Ordinaire du psychanalyste*, est une tribune ; Athanassiou (1993 : 1283) commence par cette note de la rédaction : « L'opportunité de cet article a suscité un débat animé au sein de notre comité de rédaction. Nous proposons à nos lecteurs de poursuivre cette discussion et d'ouvrir une tribune sur ce thème dans un prochain numéro ». Cette proposition est restée sans suite ; Roughton (1999) a aussi fait débat autour de sa publication. On lira avec profit Saez (*op. cit.* : 134-138). Toutefois, Saez ne tient pas compte des conditions de publication du texte de Roughton, rédigé en 1977, mais paru en 1999 ; voir Roughton (2001) où l'auteur explique la méprise éditoriale commise par la *Revue française de psychanalyse*. En conséquence, l'analyse critique de Saez est fragilisée car son propos est frappé d'anachronisme.

RÉSUMÉS

La question de l'analyste homosexuel-le émerge dans l'espace public savant français surtout dans les années 1990. Les neuf articles recensés mettent en évidence que l'analyste est toujours présupposé de sexe masculin alors qu'en termes métapsychologiques, une distinction est opérée entre homosexualité masculine et féminine. Donc, contrairement au discours de la doxa analytique, la question du psychanalyste homosexuel n'est pas posée en termes de choix d'objet (opposé au psychanalyste hétérosexuel), mais en termes de genre. Si l'accès au titre de psychanalyste a pu être nié aux homosexuels, il a été dénié aux homosexuelles. Cette « négation de la négation » est un impensé qui montre que l'histoire de la formation et de la pratique psychanalytiques reste à faire en considérant la portée heuristique du genre pour penser les notions fondamentales du champ freudien, souvent reconduites de manière acritique.

The question of the homosexual psychoanalyst came to the fore in France only in the 1990s. Our study shows that nine articles deal specifically with this question, more often than not linked to the idea of the supposed homophobia of Freudian-Lacanian doctrine. It's also clear that analysts are always presumed to be male, even if, in metapsychological terms, a distinction is always made between male and female homosexuality. Consequently, and contrary to received opinion, the question of the sexuality of psychoanalysts has never been posed in terms of homosexuality or heterosexuality, but only in terms of gender (male or female). Thus, according to the few male and female psychoanalysts who have written on the subject, lesbian analysts don't even exist ! In other words, if homosexual men have had little recognition as psychoanalysts, then it has been denied altogether for homosexual women. This « double negative », in our opinion, shows that the history of psychoanalytical training and practices needs to include gender-interpretation, a category that has never been taken into consideration. The empirical evidence of this category will help rework some of the fundamental notions of Freudian thought.

INDEX

Mots-clés : formation et pratique psychanalytiques, genre, Psychanalystes homosexuel-le-s

Keywords : Gay or lesbian psychoanalysts, gender, psychoanalytical training and practices

AUTEUR

LIONEL LE CORRE

Psychanalyse et pratiques sociales

CNRS, Paris 7, UFR SHC

26 rue de Paradis, 75010 Paris

hemry@free.fr.